

Bonjour Mesdames et Messieurs,

Je me permets de vous écrire ce petit texte, avant mon départ définitif de Mayotte et de cette vie, cela fait quelques mois que je suis arrivé sur cet île, j'étais pourtant volontaire. J'ai vu les primes, les majorations, je me suis dit « oh ça peut être sympathique ». J'avais un peu conscience des difficultés de l'île (précarité, démographie galopante, sous dotation des services publics, infrastructure des plus limitées.....). Mais je n'aurais jamais cru trouvé un département français dans un tel état, c'est un peu honteux. Mais bon nous n'allons pas refaire le monde.

Si j'écris ce texte c'est plus dans l'espoir (aussi mince soit-il) d'améliorer la condition des futurs greffiers qui vont me suivre, et ceux en poste, ainsi que des contractuels déjà en poste.

Par où commencer... Allons faisons une petite liste :

-1^{er} : le logement : Vous n'avez pas honte ? Vous envoyé des gens à 9000 km à l'autre bout du monde dans un environnement totalement en pénurie de logement, et vous n'avez rien prévu ? Vraiment ? Même pas un petit quelque chose temporaire de 1 mois ou 2 ? Il a fallu pleurer auprès du SAR pour qu'ils mettent quelques petites chambres d'hôtel pour un jour par ici, 2 jour par là, et c'était vraiment en mode « Tient, mais c'est vraiment parce que tu as insisté grossièrement, et normalement c'est pour les greffiers placés, oh et je tiens à vous rappeler les règles de la correspondance administrative, c'est vraiment honteux Monsieur XXXXX ». Ne vous inquiétez pas c'est ma dernière « Tribune », ensuite je ne serais plus de ce monde, je me demande qui est indécent dans cette histoire....

-2^e : l'ISG et la majoration de salaire : vous pensez qu'une fois arrivé en janvier le coût de la vie n'augmente pas à nous laisser au salaire de métropole ? Que nous n'avons pas de frais ? Eh bien si Messieurs. Allez un petit calcul, 2 mois en AIRBNB 2000 euros, la voiture mise en conteneur 2000 euros pour le faire venir à Mayotte, location d'une voiture en attendant pour aller au travail environ 1000 euros, quand vous trouvez finalement un logement faut le meuble et autre environ 1500 euros, et de multiples frais annexes. Je vous le donne en mille vous dépassé largement les 10 000 euros, la première fraction de l'ISG ne compense pas du tout, et heureusement que j'ai eu l'aide de mon père c'est la seule personne sur qui j'ai pu compter. Le SAR c'est plutôt va crever mon petit gars c'est pas mes problèmes.

-3^e : la sous dotation du TPE : 300 000 habitants officiellement (plutôt 400 000 officieusement) la moitié c'est des gamins, une forte précarité. Le résultat 2 cabinet..... Je suis radin, mais l'État c'est un autre calibre.... Allez une petite comparaisons LILLE : 13 cabinets / 13 juges / 13 greffiers / 2 greffiers renforts/ 8 adjoints administratifs. Mayotte n'en a peut-être pas besoin d'autant, mais 2 cabinets c'est ridicule et honteux face à la masse.

-4^e : la question des contractuelles : Eh oui vous n'allez pas y échapper. Le TPE c'est 2 contractuels en mode CDD, vous pensez que le contentieux de masse va s'évaporer sous le soleil, les cocotiers et les bidonvilles ? La réponse est non, mais il faut faire des économies de bout de chandelles. (Ne parlons même pas des CDD renouvelable à l'infinie dans d'autres services hein.... Si le ministère de la justice n'est pas capable de respecter le droit du travail qui le fera ?). Bref.....

Je vais arrêter de vous importuner, de toute façon vous n'en avez rien à faire. L'intérêt général la « Res publica », servir la chose publique, ce n'est pas ça le but de la justice et du service public ? Comment y parvenir, si tout fonctionne en mode dégradé, désolé je suis pas une pieuvre, j'ai que deux bras, et je ne suis pas une machine. Bon courage, et si le seul moyen de vous faire réagir et d'améliorer les choses ici c'est un petit suicide altruiste, et bien soit je suis prêt à payer ce modeste prix.

Merci Papa et désolé, merci également XXXXX, XXXXX, XXXXX, et XXXXX vous avez été mon rayon de soleil ici.

XXXXXX,

Un greffier fort dépité de la façon dont est traité Mayotte.